



## Rappel des faits

### TROIS PROTAGONISTES Un procès, deux condamnations



**Pascal Jardin**  
57 ans

Jugé à partir d'aujourd'hui par la cour d'assises de Saône-et-Loire.



**Jean-Pierre Mura**  
47 ans

Le 25 juin 2016, il est définitivement condamné à vingt ans de réclusion.



**Jacky Martin**  
54 ans

Le 29 septembre 2016, il est condamné à trente ans de réclusion. Il a fait appel.

### CHRONOLOGIE Douze disparitions depuis 1984

N°	NOM	ÂGE	DATE	LIEU	STATUT
1	M.-A. CORDONNIER	22 ANS	22 août 1984	Mâcon	Non élucidé
2	F. BRUYÈRE	22 ANS			Non élucidé
3	SYLVIE AUBERT	23 ANS	14 nov. 1986	Géanges	Enquête en progrès
4	CHRISTELLE MAILLERY	16 ANS	18 déc. 1986	Le Creusot	Jugé
5	MARTHE BUISSON	16 ANS	16 août 1987	Saint-Albain	Non élucidé
6	NATHALIE MAIRE	18 ANS	2 sept. 1987	Saint-Albain	Non élucidé
7	CAROLE SOLTYSIAK	13 ANS			Non élucidé
8	M.-G. FOATELLI	38 ANS	18 novembre 1990	Perrecy-les-Forges	Suicide probable
9	CHRISTELLE BLÉTRY	20 ANS	28 déc. 1996	Blanzay	Procès en cours
10	VIRGINIE BLUZET	21 ANS	7 février 1997	Verdun-sur-le-Doubs	Non élucidé
11	VANESSA THIÉLON	17 ANS	1 <sup>er</sup> juin 1990	Mâcon	Enquête en progrès
12	A.-S. GIROLLET	20 ANS	19 mars 2005	Mâcon	Jugé

# L'énigme des disparues de l'A 6

Aujourd'hui comparaitra devant les assises de Saône-et-Loire Pascal Jardin, le meurtrier présumé de Christelle Blétry, violée et tuée en 1996. Le troisième dossier d'une longue série de disparitions qui restent pour la plupart non élucidées.

PAR JEAN-MARCDUCOS

**DEUX AFFAIRES** ont déjà été jugées. Une troisième le sera à partir d'aujourd'hui devant la cour d'assises de Saône-et-Loire. Mais le vaste dossier des disparues de l'A 6, cette longue série de meurtres de jeunes femmes, non élucidés, entre 1984 et 2005, dans la région de Chalon-sur-Saône, est loin de pouvoir se refermer. Le crime qui vient devant la justice aujourd'hui, vingt ans après les faits, est celui du viol et du meurtre en 1996 de Christelle Blétry, 20 ans. L'accusé, Pascal Jardin, a d'abord tout avoué, avant de tout nier. Détail sordide : après avoir tué Christelle avec son couteau, il aurait gardé l'objet qu'il utilisait pour « la pêche » et pour « manger ». Lors de sa garde à vue, il avait signé ses aveux d'un « le monstre ».

#### L'AVANCÉE DES RECHERCHES GÉNÉTIQUES DÉTERMINANTE

Christelle Blétry a été tuée le 28 décembre au cœur de la nuit à Blanzay (Saône-et-Loire) de 123 coups d'une lame courte et fine transperçant cœur, foie, reins et poumons. La jeune femme venait de passer une soirée chez des amis et rentrerait chez elle à pied. Son corps martyrisé sera découvert par le postier, le lendemain, vers midi, dans un fossé, le long d'un chemin boueux menant à une ferme.

Dix-huit ans d'investigations ont été nécessaires pour résoudre cette

affaire. Entre 1996 et 2011, l'enquête de la police judiciaire de Dijon avait ciblé tour à tour vingt-sept suspects. C'est le vingt-huitième, en 2014, qui permit de clore le dossier et de renvoyer aux assises Pascal Jardin, 57 ans.

Ce résultat d'enquête a été en partie obtenu grâce à la ténacité des avocats de la partie civile, M<sup>e</sup> Corinne Herrmann et M<sup>e</sup> Didier Seban, qui n'ont eu de cesse durant des années de demander l'examen des scellés et notamment des vêtements portés par Christelle car d'autres prélèvements initiaux sur le corps de la victime avaient été « perdus » par la justice... Lors de ces dernières analyses, l'avancée des progrès en termes de recherches génétiques a été détermi-

nante : l'existence de traces biologiques masculines inconnues, retrouvées sur le pantalon, le soutien-gorge, un sous-pull et un sac à main de la victime, avait été mise en évidence. L'assistance et la science payent.

#### SEULES DEUX AUTRES AFFAIRES ONT ÉTÉ RÉSOUES

La juge Elsa Aussavy autorise en 2014 la comparaison des traces retrouvées avec celles enregistrées au Fichier national des empreintes génétiques (FNAEG), d'où ressort le nom d'un suspect : Pascal Jardin. L'homme est fiché car condamné pour une agression sexuelle commise en décembre 2004 sur une jeune femme, Magalie G., à... Chalon-sur-Saône. La

police judiciaire découvre alors qu'à l'époque du meurtre de Christelle l'ancien chauffeur demeurait à Blanzay, là même où la victime vivait. Depuis, il avait refait sa vie à l'autre bout de la France, dans les Landes. L'avocat de Pascal Jardin, M<sup>e</sup> André Laborderie, rappelle aujourd'hui que son client « a rétracté ses aveux ».

Seuls deux autres dossiers de la longue liste des disparues de l'A 6 ont été résolus. En juin 2016, la famille de Christelle Maillery, 16 ans, voit, trente ans après les faits, Jean-Pierre Mura, le meurtrier de la jeune fille tuée dans une cave au Creusot en décembre 1986, définitivement condamné à vingt ans de réclusion. L'enquête aura duré vingt-cinq ans avant l'identifica-

tion du tueur, trahi par son couteau. Pour résoudre la mort d'Anne-Sophie Girollet, étudiante en médecine, enlevée et tuée le 19 mars 2005 à Mâcon, avant d'être retrouvée dans sa voiture dans la Saône, c'est là aussi l'ADN qui viendra au secours d'une enquête restée en panne pendant sept ans. Un prélèvement biologique permettra d'identifier son tueur en 2012 : Jacky Martin, un récidiviste de l'agression sexuelle. Il a été condamné à trente ans en septembre 2016 avant de faire appel de cette décision.

Actuellement, deux dossiers ont connu récemment certaines avancées qui pourraient relancer l'enquête. Celui de Vanessa Thiellon, 17 ans, disparue à Mâcon en 1999. Et celui de Sylvie Aubert, disparue en novembre 1986 à Chalon et dont le corps sera retrouvé cinq mois plus tard dans la Dheune. Dans cette dernière affaire, les gendarmes font un rapprochement avec le tueur en série allemand Ulrich Muenstermann. Un prédateur déjà condamné pour le meurtre de Sylvie Baton, 24 ans, tuée en mai 1989 à Avallon (Yonne). Là aussi, l'ADN avait mis fin à son impunité dix-huit ans après les faits.

Mâcon (Saône-et-Loire), le 10 juin 2014. Reconstitution du meurtre d'Anne-Sophie Girollet, tuée le 19 mars 2005. Jacky Martin (au centre) a été condamné à trente ans de prison en septembre 2016. Il a fait appel.



#### À LIRE

www.leparisien.fr

« Je n'ai jamais douté que l'assassin de ma fille serait arrêté. » Marie-Rose Blétry, la mère de Christelle, nous parle.

